

DANS L'ACTUALITE du 4 au 7 mars 2016

### **Textes officiels**

JORF n° 0056 du 6 mars 2016

Modalités d'institution et de recouvrement des contributions locales temporaires destinées à financer les aménagements extérieurs des gares ferroviaires

[Décret n° 2016-268 du 4 mars 2016 relatif à la contribution locale temporaire en matière ferroviaire](#)

JORF n° 0054 du 4 mars 2016

Création et organisation de la nouvelle Direction des achats de l'Etat

[Décret n° 2016-247 du 3 mars 2016 créant la direction des achats de l'Etat et relatif à la gouvernance des achats de l'Etat](#)

JORF n° 0053 du 3 mars 2016

Étendre aux entreprises sous-traitantes l'obligation de justifier de critères de qualification

[Décret n° 2016-235 du 1er mars 2016 modifiant l'article 46 AX de l'annexe III au code général des impôts relatif au crédit d'impôt pour la transition énergétique](#)

### **Circulaire**

[Instruction NOR DEVK1527727J du Gouvernement du 10 février 2016 relative à la directive nationale d'orientation \(DNO\) pour le pilotage et la mise en œuvre au niveau territorial des politiques de l'écologie, du développement durable, de l'énergie, des transports et de la mer pour les années 2016/2018](#)

## Vu par ailleurs

Gouvernement

Après le remaniement, le qui fait quoi des ministres et secrétaires d'Etat est paru

[A la suite du remaniement gouvernemental du 11 février dernier, une série de décrets relatifs aux attributions des ministres et secrétaires d'Etat ont été publiés au Journal officiel du 4 mars.](#)

Source : localtis.info du 07/03/2016

Contrat public

L'Autorité de la concurrence prône un assouplissement limité du traitement des offres non conformes

[A quelques semaines de la réforme des marchés publics, le gendarme de la concurrence fait entendre sa voix. Il se prononce sur les incidences concurrentielles des règles applicables aux offres non conformes dans les marchés publics. Et dévoile ce que prévoit le projet de décret marchés publics à cet égard...](#)

Source : le Moniteur du 03/03/2016

Urbanisme

Point de vue – Pour développer un projet de zone commerciale, l'emplacement est primordial

[Les différents acteurs de l'urbanisme commercial n'appréhendent pas l'emplacement d'un projet sous le même angle. Les promoteurs immobiliers valorisent le projet économique. Le législateur exhorte à la mise en œuvre de projets de développement durable. Enfin les décideurs locaux cherchent à permettre la réalisation d'un projet emblématique de leur mandat. Comment se concilient ces intérêts contradictoires ? Réponse de Gwenaël le Fouler, avocate associée, Létang Avocats.](#)

Source : le Moniteur du 03/03/2016

Environnement

RGE c'est aussi pour les sous-traitants

[Un décret du 1er mars publié au Journal Officiel du 3 mars étend aux entreprises sous-traitantes l'obligation de justifier de critères de qualifications dans le cadre de travaux de performances énergétiques pour le bénéfice du crédit d'impôt transition énergétique.](#)

Source : le Moniteur du 03/03/2016

### **Vu dans les revues**

AJDA n° 8-2016 du 7 mars 2016 p.435, *Hors CGPPP, le pouvoir quasi domanial sur l'image des biens du domaine public*, par Norbert Foulquier

Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 9-10, 7 Mars 2016, 2054, *Ordonnance portant réforme du droit des contrats : observations générales du point de vue publiciste*, par Roland de Moustier

### **Presse**

Paris : sept places emblématiques réaménagées d'ici 2020

[La mairie a décidé de réaménager sept places emblématiques de la Capitale d'ici à 2020 avec pour leitmotiv réduire la surface dévolue aux voitures, révèle le JDD.](#)

Source : les Echos du 07/03/2016

Crue du siècle : début de la simulation à Paris

[Un exercice plutôt atypique débute ce lundi à Paris : collectivités, organismes publics, privés et des équipes de secours venues de l'Europe entière se préparent à la crue du siècle.](#)

Source : les Echos du 07/03/2016

Environnement : le gouvernement sans cap

[Trois mois après la COP21, l'exécutif accumule les contradictions dans sa politique de transition écologique.](#)

Source : Le monde du 04/03/2016